

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D016/2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 7 février, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 31 janvier 2020

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme ANTOMPIETRI, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PALADE, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN, M. PENVEN,

Pouvoirs : M. PERDRIEL a donné pouvoir à Mme VAN DEN DRIESSCHE

Secrétaire de séance : Monsieur ANTHIERENS

Objet : Enfance Jeunesse – PIJ - Approbation de la convention de partenariat avec l'Union Régionale des Francas et la MFR de Bernay

PJ : Convention

Monsieur le Président rappelle que le Pôle Initiatives jeunes met en place chaque année le dispositif « BAFA action citoyenne » avec le concours de l'organisme de formation « Union Régionale des Francas ».

Monsieur le Président explique que ce partenariat permet l'accès à des jeunes du territoire, à partir de 17 ans, de disposer d'un temps de formation à moindre coût.

Aussi, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer la convention ci-jointe afin de fixer les modalités du partenariat avec l'Union Régionale des Francas et la MFR de Bernay qui accueillera les stages via la mise à disposition de salles de formation à tarif préférentiel.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec l'Union Régionale des Francas et la MFR de Bernay ainsi que toutes pièces afférentes à son exécution pour la mise en œuvre du dispositif « BAFA action citoyenne ».

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200207-20D016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020

